

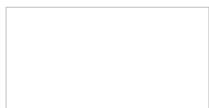
Valorisation des déchets du Bâtiment dans une logique d'économie circulaire

Intra Catalogue (7h)

Code ENV60

Les + de cette formation

Poussé par un contexte largement favorable au vu des objectifs législatifs nationaux et européens, la valorisation des déchets du BTP est au centre des réflexions sur l'économie circulaire dans le bâtiment. De nombreuses initiatives se mettent en place afin de d'atteindre un fort niveau de valorisation des déchets ou d'orienter leur valorisation vers un recyclage et un réemploi. Des outils et méthodes existent déjà pour valoriser de manière optimale les déchets du BTP dans un modèle économique compétitif, afin d'atteindre les objectifs de valorisation fixés par la loi de transition énergétique.



Tarif : 890 € HT - Déjeuner inclus

Durée : 7h

[Informations complémentaires](#)

[Session et inscription : en savoir +](#)

Pour qui ?

Maitres d'ouvrage, Foncières, investisseurs, collectivités locales, administrations AMO, Programmistes Maîtres d'œuvre : architectes, économistes, ingénieurs de bureaux d'études Entreprises de bâtiments

Pré requis

Connaissance générale des enjeux liés à la gestion des déchets.

Objectifs de formation

- Maitriser le contexte règlementaire lié à la gestion des déchets
- Identifier les étapes clés pour valoriser les déchets dans une logique d'économie circulaire
- Comprendre les outils disponibles pour la valorisation des déchets et l'intégrer dans les marchés
- Bénéficier du retour d'expérience d'opérations exemplaires sur la valorisation des déchets

Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemain, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

brgm - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 www.brgm.fr

BRGM Formation - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - brgmformation@brgm.fr

<https://formation.brgm.fr>

Programme détaillé

BURGY Jean-Yves - Directeur, RECOVERING

Contexte :

- Les ressources utilisées dans la construction
- Les déchets du BTP et leurs exutoires actuels
- Les changements en cours : vers l'économie circulaire dans le Bâtiment

Dispositifs réglementaires et incitatifs sur les déchets du bâtiment :

- Etat des lieux de la réglementation
- Les dispositifs incitatifs au service de la valorisation « matière »

Compétitivité croissante de la valorisation « MATIERE » :

- La composition des coûts des filières de traitement de déchets
- Compétitivité des filières de valorisation
- Des filières qui se structurent : état d'avancement du développement

LAURENCEAU, Sylvain - Chef de projet CSTB /
BURGY Jean-Yves, Directeur, RECOVERING

Vers un développement de l'économie circulaire :

- Développement de l'écoconception et de l'analyse en cycle de vie
- Les changements des pratiques de tri sur les chantiers
- Développement du réemploi : enjeux et opportunités

BURGY Jean-Yves, Directeur, RECOVERING

Prescriptions environnementales et valorisation « MATIERE » - Leviers et outils :

- Définition du projet - Démarches et prérequis en amont
- Détermination des objectifs et des rôles des intervenants sur le chantier
- Rédaction des prescriptions environnementales dans le cadre de dossiers de consultation

Limites en termes de prescriptions et portée juridique des documents du dossier de consultation

- Suivi et contrôle tout au long du chantier

Moyens pédagogiques

Exposé.
Retours d'expérience.

Responsable pédagogique

Sylvain LAURENCEAU, Responsable de la Division économie circulaire, CSTB

Prochaine(s) session(s)

Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemin, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

brgm - statut prescrip...
BRGM Formation - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistré sous le n° 2445P017845

3, av. Claude-Guillemin, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - brgmformation@brgm.fr

<https://formation.brgm.fr>

- Capitalisation des expériences pour de futurs projets

Conclusion et échanges